

Image not found or type unknown



## Pose de chaudiere avec soucis et facture gaz super élevée!!!!

Par **audrey78**, le **17/04/2008** à **10:28**

alors voilà je suis propriétaire depuis peu on a fait poser une chaudière à condensation et depuis la pose en décembre on a eu pas mal de soucis dont un problème de chauffage puisque pour faire court ça marchait une fois sur deux. Je reçois hier ma facture de gaz pendant la période de fin décembre à février soit en fait 1 mois 1/2 j'ai consommé 1000m<sup>3</sup> soit une consommation quasi annulée pour mon type d'habitation aujourd'hui pour 1 mois et demi entre février (date d'intervention de la société) et ce jour j'ai consommé 126m<sup>3</sup> donc ça semble se réguler. Ma question comment contraindre l'entreprise qui a posé ma chaudière à prendre en charge une partie de ma facture ?

Par **lison08**, le **18/04/2008** à **11:43**

Bonjour,  
Je viens de lire votre message et je voudrais savoir la marque et le modèle de votre chaudière.  
Moi aussi, j'ai fait installer une chaudière à condensation (marque chappée) et c'est l'horreur. Ne fonctionne pas. Surconsomme.

Par **audrey78**, le **18/04/2008** à **11:52**

c'est une saunier duval posée par une entreprise choisie par gaz de bordeaux. Vous avez une sonde extérieure ? elle est où nord sud est ouest ? le mieux c'est je crois en tout cas vu que ça se base aussi par rapport à la température extérieure faut pas qu'elle soit placée ni au

sud ni au nord rn ça peut venir de là enfin à voir avec le technicienrn moi pour vous dire je l'ai donc depuis decembre et ils m'ont déjà changé deux pieces car quand je programmait une temperature rien ne se passait ou au contraire ça chauffait encore à plein alors que la temperature demandée était la bonne

Par **lison08**, le **18/04/2008** à **16:38**

moi je suis à 3700m3 pour 8 mois ce qui me paraît excessif (même si la maison est grande).rnJ'ai effectivement une sonde extérieure située au nord.rnNous elle se met en sécurité sans arrêt. Donc quand on se lève pas de chauffage!rnOn s'est battu avec chappée qui a changé la chaudière. Et là ça recommence avec la nouvelle. Je viens de leur demander de me rembourser cette chaudière.rnPour ce qui est de la surconsommation, j'ai essayé d'être indemnisé par chappée l'an passé sans résultat.rnJe me demande si certains sont contents de ce type de chaudière. Je commence sérieusement à en douter!!

Par **audrey78**, le **18/04/2008** à **17:19**

Pour la conso ça me paraît élevée aussi pour vous donner une idée nous pour 130 m2 on devrait avoir une conso de 1400 m2 à l'année en gros rnrnpour le remboursement de frais de gaz je suis sûre qu'il y a une loi qui doit les y obliger d'où ma recherche ici car j'ai écrit déjà mais je suis sûre d'avoir plus de poids avec cet article de loi ou une phrase juridique

Par **audrey78**, le **21/04/2008** à **13:40**

personne pour nous renseigner???

Par **vinch88**, le **30/01/2009** à **21:34**

Problème idem, avez-vous trouvé une solution..??rnrnmerci de votre réponse...